

VILLE
DE
SAINTE-FOY-LÈS-LYON

Secrétariat général

VS/CR/NC

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022

OBJET : DÉLÉGATION DE POUVOIRS

RAPPORTEUR : Madame le Maire

Conformément à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et en vertu de la délégation de pouvoirs accordée par délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020, il est rendu compte des décisions prises par Madame le Maire :

N°	Date	Objet	Commentaire
5	15/02/22	Convention de mise à disposition à titre gratuit avec l'association « Les Coteaux de Montray » – Signature	Occupant : association « Les Coteaux de Montray » Signature d'une autorisation d'occupation temporaire à titre gratuit pour une durée de 6 ans, d'un local de 26,15 m ² , situé 68 Bd Baron du Marais
6	15/02/22	Convention de mise à disposition donnée à titre gratuit 13 Bd des Provinces – Signature	Signature des deux conventions suivantes concernant un local de 56 m ² situé 13 Boulevard des Provinces : 1. Convention de mise à disposition donnée à titre gratuit à la Ville par le syndicat de copropriété « les Bruyères » représenté par la société FONCIA LYON, pour une durée de 2 ans renouvelables deux fois, 2. Convention de sous-location desdits locaux à titre gratuit pour la même durée par la Ville à l'association Haut comme 3 Pom
7	15/02/22	Travaux de couverture d'un court de tennis existant lot n°1 « terrain et abords » – Avenant n°1	Titulaire : Serpollet Montant : + 42 574,40 € HT Objet de l'avenant : prestations modificatives relatives à la construction de caniveaux grille fonte, mise en œuvre de gros béton autour du collecteur eaux pluviales, fourniture et pose d'une cuve renforcée, devant être réalisées par le prestataire du lot concerné % d'écart : + 23,77 % Nouveau montant : 221 672,30 € HT

8	15/02/22	Travaux de couverture d'un court de tennis existant lot n°2 « bâtiments sportifs » – Avenant n°1	Titulaire : SMC2 (mandataire), SOCADEL et BBE Montant : + 12 977,69 € HT Objet de l'avenant : prestations modificatives relatives à la réalisation d'une bande de béton solidaire de la dalle de tennis et modification du branchement électrique % d'écart : + 4,11 % Nouveau montant : 329 054,93 € HT
9	24/02/22	Marché de prestations de service d'assurance : flotte automobile – Avenant n°1	Titulaire : SMACL Objet : réévaluation montant relatif à la flotte automobile Représentant + 3 842,21 € HT en 2021 portant le nouveau montant du marché public à 26 847,37 € HT annuel (soit + 16,70%)
10	08/03/22	Remplacement de l'infrastructure de virtualisation des serveurs et maintenance – Avenant n°1	Titulaire : Orange Objet : modification de la marque de serveur, sans diminution de la qualité de l'offre et sans impact sur le prix, afin de bénéficier de délais de livraison réduits compte tenu du contexte sanitaire et géopolitique
11	15/03/22	Convention d'occupation temporaire du domaine public donné à titre onéreux pour le site du parc Bourrat à la Maison Charrié – Signature	Occupant : Maison Charrié Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public donné à titre onéreux pour le site du parc Bourrat pour une durée ferme du 1 ^{er} avril au 24 juillet puis du 20 août au 10 septembre 2022, par application du tarif municipal journalier pour la vente sur la voie publique, soit 7,60 euros, en vue de l'installation d'un tripoteur pour la vente de glaces à emporter les samedis, dimanches et de manière ponctuelle lors des évènements culturels
12	15/03/22	Fourniture de carburant – lot n°1 « pour la Ville » – Signature	Titulaire : AUTO GESTION Montant maximum annuel : 45 000,00 € HT Accord-cadre à bons de commande, 1 an, renouvelable trois fois
13	15/03/22	Dons de deux bureaux jumelés à la Ville de Craponne – Signature	Don à titre gracieux de deux anciens bureaux jumelés qui ne sont plus utilisés, à la Ville de Craponne, pour leur utilisation par leur service de Police municipale.
14	15/03/22	Bail de sous-location 125 rue du Commandant Charcot avec la Pharmacie de la Plaine	Occupant : Pharmacie de la Plaine Location d'un local de stockage composé de deux pièces, pour une durée de 2 ans, renouvelable deux fois et pour un loyer annuel de 404,35 €
15	24/03/22	Demande de subvention d'équipement – FIPD Programme S	Dépôt d'une demande de subvention auprès du FIPD pour l'acquisition de 3 caméras piétons et de 6 gilets pare-balles pour un montant total de 2 100 €.